Envie d'améliorer ou de rénover votre logement ?

Je Rénove en Cotentin

vous accompagne gratuitement pour :

- Définir vos travaux
- Trouver les solutions qui correspondent le mieux à votre projet
- Savoir quel devis choisir
- Trouver et mobiliser les financements disponibles

Contactez le 02 50 79 17 05 ou rendez-vous sur lecotentin.fr

Ce dispositif ne fait l'objet d'aucun démarchage à domicile ou téléphonique.

Cofinancé par l'Union européenne

Région Normandie

Agence nationale de l'habitat – Anah

République Française – Liberté, Égalité, Fraternité

AVEC LE CONCOURS DE

CDHAT – Agence Habitat & Actions

7 Vents

SOLIHA – Solidaires pour l'habitat

leCotentin – Communauté d'agglomération

AVEC France Rénov' – Le service public pour mieux rénover mon habitat

Un service public pour vous aider dans votre projet de renovation

1 Un accompagnement gratuit

Porté par l'Agglomération du Cotentin, **"Je Rénov'en Cotentin"** est l'interlocuteur unique pour accompagner pas à pas tous les habitants dans leurs travaux :

- de rénovation énergétique,
- d'amélioration d'habitat dégradé et indigne,
- d'adaptation de logements pour les personnes en perte d'autonomie.

2 Des aides mobilisables

Avec des aides allant jusqu'à 7 000 €, l'Agglomération du Cotentin soutient et accompagne, sous conditions de ressources, vos travaux de rénovation.

Les aides "Je Rénov'en Cotentin" sont **complémentaires et cumulables** avec celles proposées par l'État.

Un conseiller "Je Rénov'en Cotentin" vous accompagne pour trouver et mobiliser les financements disponibles.

3 Un contact simple

"Je Rénov'en Cotentin" est joignable au **02 50 79 17 05** ou sur **lecotentin.fr**

Il vous sera demandé votre dernier avis d'imposition sur le revenu où est mentionné votre revenu fiscal de référence.

Agglomération du Cotentin - SIRET 200 067 205 00019
Conception & création : Agglomération du Cotentin – Ne pas jeter sur la voie publique.

FLYER
BAC DE TRI